

Elèves de 3ème Prépa Métiers

Equipements de protection individuelle **OBLIGATOIRES** à la rentrée 2020

Ces équipements peuvent être achetés au moyen de la carte Atouts Normandie.
Montant alloué par la région 100 euros

Créez votre compte dès le 1^{er} juillet sur <https://atouts.normandie.fr/>

Pour vous aider <https://www.youtube.com/watch?v=jh2D20QLFTQ>

Consultez les entreprises partenaires sur le site

1 PAIRE DE CHAUSSURES DE SECURITE

Devant donner un maximum de confort à l'utilisateur.

Chaussure haute type S3

- hydrofuge
- anti-statique
- semelle avec absorption d'énergie par le talon
- semelle anti-perforation
- embout renforcé conforme aux normes en vigueur
- résistante aux hydrocarbures
-

PROTECTION AUDITIVE

Casque antibruit standard, coquilles en ABS avec coussinet PVC sensation cuir, arceau réglable 3 positions, SNR 27 dB, norme EN 352 -Type de protection : FFA1P2D

-

GANTS DE MANUTENTION

- gants anti – coupures, paume enduite de polyuréthane, norme EN 388, CE 4.5.4.2

1 VESTE et 1 PANTALON OU 1 COMBINAISON

100 % coton croisé retors BUGATTI, 340 g/m²

- veste col standard, fermée par des boutons soupapes avec point d'arrêt, poignets boutons, poche poitrine ave renforts de poche, 2 poches basses avec renfort de poche, poche intérieure.
- - pantalon avec ceinture fermée par 1 bouton, braguette à boutons, poche arrière fermée par bouton, 1 poche mètre.

Liste des différents partenaires sur Cherbourg

- Lecoufle Prolians – Rue Marcel Sembat – Equeurdreville
- Lecoufle Prolians – 176 rue des Fougères – Tourlaville
- Tampleu Spriet - rue des Fougères – Tourlaville
- Sétin – 90 rue des Entreprises - Tourlaville